

M. Bell: Puis-je la formuler à nouveau? Ces endroits stratégiques, mentionnés par le ministre le 16 octobre et dont il a été question au Sénat, sont-ils Radio-Canada, la radio, la presse et l'enseignement?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas avoir identifié les endroits. S'il y en a qui les ont identifiés, ils pourront peut-être donner des explications à l'honorable député.

* * *

LES CÉRÉALES

LA POLITIQUE RELATIVE À LA PRODUCTION ET AUX RECETTES

[Traduction]

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je veux adresser ma question au ministre chargé de la Commission du blé. Étant donné le document que le ministre a déposé aujourd'hui, le gouvernement a-t-il décidé d'appliquer une ou plusieurs des propositions qu'il renferme, ou faut-il le considérer comme un Livre blanc ne contenant que des suggestions?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai déposé le document justement pour permettre aux associations de producteurs de discuter encore la question. Comme le révèle le document, il reste bien des détails du programme à régler. Nous espérons que progressivement les entretiens avec les associations de producteurs, les divers ministres provinciaux de l'Agriculture et d'autres nous permettront de mettre au point les détails du programme.

* * *

LA SANTÉ

L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—LA CONFÉRENCE INTER-MINISTÉRIELLE ET LES SERVICES PARAMÉDICAUX

M. Len Marchand (Kamloops-Cariboo): Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Nous dirait-il si, au cours des entretiens qu'il doit avoir prochainement avec ses homologues provinciaux, il abordera l'ensemble de la question du partage des frais des services paramédicaux en vertu du Régime d'assurance maladie?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): J'apprends, monsieur l'Orateur, que les ministres provinciaux soulèveront cette question à la conférence. La discussion portera-t-elle sur tout l'éventail des services paramédicaux, nous ne le savons pas pour le moment, mais on y abordera sûrement plusieurs aspects de la question.

M. Marchand: Une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je comprends que le député veuille poser une question supplémentaire. Je suis déjà intervenu à deux ou trois reprises pour deman-

[M. l'Orateur.]

der d'éviter de telles questions étant donné qu'il ne reste que quatre ou cinq minutes. Le député pourrait peut-être poser sa question supplémentaire, après quoi je donnerai la parole au député de Regina-Lake Centre à qui j'ai refusé une question supplémentaire il y a un instant. Nous allons tâcher de procéder le plus rapidement possible.

M. Marchand: Le ministre pourrait-il nous dire de quels services il sera question?

L'hon. M. Munro: Je dois informer le député, monsieur l'Orateur, que l'ordre du jour est sujet à révision. Nous essayons de nous entendre avec les provinces sur les questions à étudier. Il semble bien décidé qu'on traitera de ce secteur en insistant sans doute surtout sur l'optométrie.

* * *

LES CÉRÉALES

LA POLITIQUE RELATIVE À LA PRODUCTION ET AUX RECETTES

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Puis-je poser une question complémentaire au ministre chargé de la Commission du blé? A-t-il prévu des discussions sur le document déposé aujourd'hui? D'ici quand au plus tard annoncera-t-il à la Chambre les décisions prises par le gouvernement?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je ne puis donner de date précise, mais nous estimons que cette question est urgente. Il importe beaucoup de passer à l'étape législative au sujet de ces propositions. Il faut donner à bon nombre d'entre elles force de loi pour les appliquer.

L'ORGE—LE VERSEMENT FINAL AUX PRODUCTEURS

M. J. H. Horner (Crowfoot): J'ai une question à poser touchant la Commission canadienne du blé. Le 6 octobre, j'ai demandé au ministre s'il étudierait la possibilité de prévoir le versement final permettant de fixer le cours de l'orge car dans l'Ouest du Canada, on se préoccupe de savoir de quelle manière et à quelle date les cultivateurs devront mettre ce produit sur le marché. Le souci du ministre à cette époque ne m'a pas échappé. Il m'a promis qu'il étudierait la question pour voir s'il pouvait faire des prévisions sérieuses sur la nature de ce versement final. Est-il à présent en mesure de faire profiter la Chambre de ce qu'il a avisé à cet égard?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): J'ai dit que j'étudierais volontiers la question pour voir si, en fait, on pourrait avancer la date de ces prévisions. Je regrette de dire que je ne suis pas plus avancé pour l'instant.

M. Horner: Une question supplémentaire—

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme il ne reste plus que deux ou trois minutes de l'heure des questions, le député permettrait-il que d'autres posent des questions?